

Ecole
Nationale Supérieure
de Chimie
de Rennes

BILAN SOCIAL 2016



ENSCR
11, allée de Beaulieu - CS 50837 - 35708 Rennes Cedex 7
Tél. : (33) 02 23 23 80 00 - Fax : (33) 02 23 23 81 99 - www.ensc-rennes.fr



Avant-propos

Cette année, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes a été évaluée par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES). Parmi les points forts relevés, se trouve naturellement ses personnels, « engagés au service d'une stratégie claire et partagée ». L'instance a également souligné l'efficacité de la gestion des ressources humaines qui a permis d'accéder sans encombre aux compétences et responsabilités élargies. Cette gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) était au cœur du contrat quinquennal qui s'achève. Le prochain projet stratégique mettra l'accent sur la qualité de vie au travail pour que tous nos agents continuent de s'épanouir en contribuant au rayonnement de notre Ecole.

Dans le domaine des ressources humaines, 2016 a confirmé la montée en puissance des actions de formation et a été marquée par la volonté d'innover dans ce domaine. Il reste encore beaucoup à faire, notamment à destination des personnels Enseignants-Chercheurs et Enseignants. Mais il convient de souligner l'effort consenti, tant quantitativement avec le doublement du nombre de jours octroyés et du budget alloué, que qualitativement. L'organisation, en intra, des formations « manager son équipe au quotidien » et « redynamisation du CHSCT » était une première. Cette volonté de proposer un accompagnement au plus près des problématiques des participants s'est révélée très pertinente. Il conviendra donc de continuer à explorer cette voie.

L'année 2017 verra la mise en place de trois groupes de travail sur des sujets importants : la révision de notre charte de gestion des agents contractuels, la formation des Enseignants-Chercheurs et Enseignants et, bien entendu, la réflexion sur les actions à mener en termes de qualité de vie au travail.

Notre objectif est et restera celui de faire vivre l'esprit d'évolution qui nous anime tous, Enseignants-Chercheurs et Enseignants, Chercheurs, Personnels administratifs et techniques, cette volonté d'excellence mise au service de la réalisation des missions de notre Ecole.

**Professeur Pierre LE CLOIREC,
Directeur de l'ENSCR**

I. Effectifs

I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)	page 3
I-2 Décompte des ETPT par structure	" " 5
I-3 Répartition des titulaires par action LOLF au 31/12/2016	" " 6
I-4 Répartition des enseignants-chercheurs par discipline au 31/12/2016	" " 6
I-5 Missions ne décomptant pas des plafonds d'emplois.	" " 7

II. Démographie

II-1 Répartition par sexe des agents	page 8
II-2 Répartition par âge des personnels titulaires	" " 9
II-3 Pyramides des âges des personnels titulaires	" " 9
II-4 Répartition par âge des personnels contractuels	" " 9

III. Promotions / Mouvements

III-1 Promotions	page 10
III-2 Mouvements enseignants	" " 10
III-3 Mouvements BIATSS	" " 10

IV- Conditions de travail

IV-1 Répartition des absences pour raisons médicales des titulaires	" " 11
IV-2 Répartition des absences pour raisons médicales des contractuels	" " 11

V - Rémunérations

V-1 Dépenses de masse salariale	page 12
V-2 Evolution des heures complémentaires	" " 13
V-3 Part des dépenses de masse salariale dans le budget total de l'ENSCR	" " 13

VI - Temps de travail des personnels BIATSS

VI-1 Congés non soldés	page 14
VI-2 CET	" " 14

VII - Formation continue des personnels

VII-1 Personnels enseignants	page 15
VII-2 Personnels BIATSS	" " 15

VIII - Action sociale

page 16

IX - Hygiène et Sécurité

page 18

Lexique

page 19

I. Effectifs

I-1 Décompte général des Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT)

Sources : fichiers KX - requêtes actualisées au 09/01/2017

Emplois au 31/12/2016 après transformations 2016 et selon plafonds votés au BR1

Emplois Etat - "Plafond 1"					
Type population	ETPT 2013	ETPT 2014	ETPT 2015	ETPT 2016	Emplois
Professeurs des Universités	12,00	12,00	12,00	12,00	12
Maîtres de Conférences	15,77	16,18	17,00	17,00	17
Professeurs Agrégés	6,33	7,00	6,92	7,00	7
Professeurs Certifiés	3,00	3,00	3,00	3,00	3
ATER	1,00	0,67	1,00	0,99	1
IGR	1,00	1,00	1,25	2,00	2
IGE	7,30	8,55	8,22	7,08	10
ASI	4,53	3,83	2,92	1,67	2
TCH RF	7,96	7,68	6,83	10,08	12
ATRF	3,00	3,33	4,07	3,39	8
AAE	0,00	0,00	0,17	0,80	1
SAENES	2,00	1,75	1,00	1,00	1
ADJAENES	2,00	2,00	1,83	0,67	1
Contractuels BIATS	3,67	2,92	9,64	9,48	0
Total Titre 2 - Etat	69,56	69,91	75,85	76,16	77

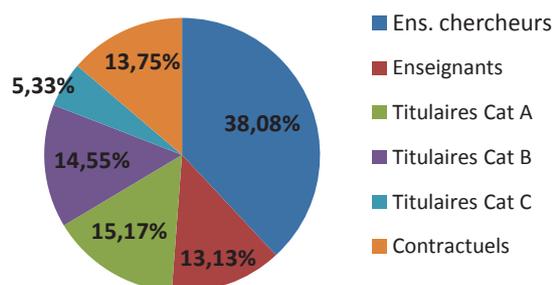
Remarque importante : passage aux RCE au 01/01/2015

De 2011 à 2014, seuls les agents contractuels sur emplois vacants étaient comptabilisés sous plafond Etat.
(emplois inscrits au programme 150 - titre 2)

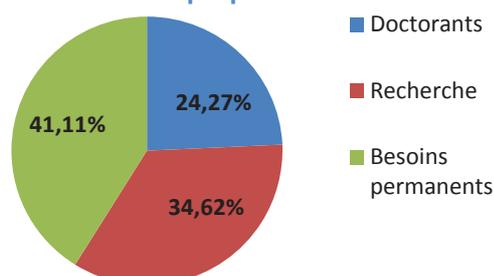
Depuis 2015, sont inclus sous plafond Etat, tous les emplois notifiés par le ministère (inclus les emplois financés précédemment dans la DGF et comptabilisés sur ressources propres de 2011 à 2014)

Emplois sur ressources propres - "Plafond 2"					
Type population	ETPT 2013	ETPT 2014	ETPT 2015	ETPT 2016	Emplois
ATER (DGF)	0,92	0,60	0,00	0,00	0
Doctorants contractuels	12,42	7,33	7,67	5,16	6
Contractuels hors rech. (DGF)	2,92	2,37	0,00	0,00	0
Contractuels hors rech.	6,21	9,25	6,90	7,83	8
Contractuels recherche	12,10	12,55	9,39	7,36	11
Apprentis	1,58	1,00	1,00	0,91	1
Total Titre 3	36,15	33,10	24,96	21,26	26

Répartition effectifs sous plafond Etat



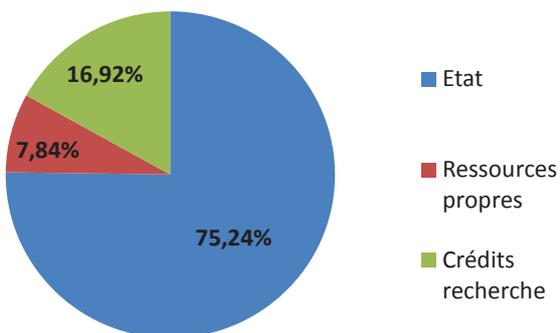
Répartition contractuels sur ressources propres



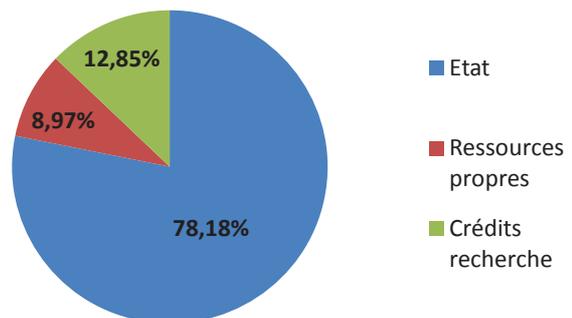
Quelques mots...

- Au niveau des **enseignants titulaires**, l'ENSCR est toujours dans une situation de pleine occupation de ses emplois.
- La consommation en ETPT est stable pour **les titulaires BIATSS**. Cependant, ce chiffre masque la réalité de l'évolution des effectifs en cours d'année. Un départ à la retraite est intervenu au 1^{er} septembre, un agent a été placé en Congé de Longue Durée (CLD) à cette même date (ne décompte donc plus du plafond d'emplois) et un autre est parti en disponibilité pour convenances personnelles au 1^{er} octobre. Par ailleurs, deux agents ont bénéficié d'une mesure de temps partiel à 80%, l'un au 1^{er} janvier l'autre au 1^{er} septembre. Au final, si la consommation en ETPT est stable sur l'année 2016 par rapport à l'année 2015, cela est la conséquence de la nomination tardive de deux fonctionnaires en octobre 2015 et qui n'avaient donc consommé que 0,2 ETPT chacun l'an passé, ce qui compense les mouvements de 2016.
- Les départs des titulaires BIATSS ont été compensés par l'arrivée d'agents contractuels ce qui se traduit par une stabilité de la consommation en ETPT.
- **L'établissement a créé 1,5 ETP supplémentaires au 01/09/2016 pour ses besoins permanents**, la consommation en ETPT pour **les agents contractuels sur ressources propres** est donc en hausse. En effet, un mi-temps a été octroyé au service patrimoine et logistique pour l'entretien des locaux en lien avec l'augmentation des surfaces suite à la livraison des locaux d'OMC et un temps plein a été affecté au service études et mobilité internationale. Il s'agissait à la fois de pérenniser l'organisation de ce service tout en gardant la possibilité, le moment venu, de favoriser un retour de l'agent placé en CLD en septembre, y compris à mi-temps thérapeutique, en le réaffectant sur d'autres missions plus en adéquation avec son état de santé.
- Les effectifs des **doctorants contractuels** sont en baisse, que ce soit en termes de consommation des ETPT ou du nombre d'agents présents au 31/12/2016.
- La consommation en ETPT pour **les contractuels recherche** est toujours en baisse et le nombre d'agents diminue lui aussi par rapport à 2015, traduisant le recul du nombre de contrats de recherche signés en 2016.

Répartition des effectifs par source de financement
Année 2015



Répartition des effectifs par source de financement
Année 2016



I-2 Décompte des Equivalents Temps Plein (ETP) par structure

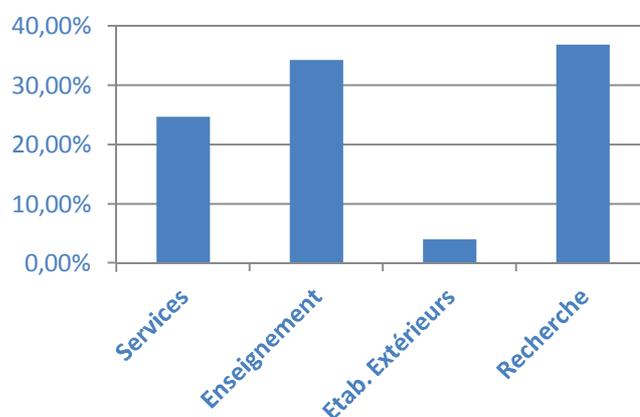
(Sources : Harpege - date d'observation 31/12/2016 - requête actualisée au 31/01/2017)

Type population	Services supports	Direction scientifique	Equipe COS	Equipe CIP
PR	1,00	-	2,00	1,50
MCF	-	-	2,00	3,00
PRAG	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-
ATER	-	-	-	-
Doctorants contractuels	-	-	1,00	1,00
BIATSS - Cat A	4,80	-	1,15	1,00
BIATSS - Cat B	5,00	1,00	-	-
BIATSS - Cat C	2,50	-	-	-
Contractuels hors recherche	10,20	1,00	1,00	2,00
Contractuels recherche	-	-	2,50	1,00
Apprentis	1,00	-	-	-
Total	24,50	2,00	9,65	9,50

Type population	Equipe CSM	Equipe CTI	Equipe OMC	Enseignement
PR	1,00	0,50	0,50	5,50
MCF	2,00	0,50	1,00	8,50
PRAG	-	-	-	7,00
PRCE	-	-	-	3,00
ATER	-	-	-	-
Doctorants contractuels	1,00	1,00	1,00	-
BIATSS - Cat A	-	-	0,85	-
BIATSS - Cat B	-	-	-	5,00
BIATSS - Cat C	-	-	-	-
Contractuels hors recherche	1,00	-	-	5,00
Contractuels recherche	-	-	1,00	-
Apprentis	-	-	-	-
Total	5,00	2,00	4,35	34,00

Type population	Etab. Extérieurs
PR	-
MCF	-
PRAG	-
PRCE	-
ATER	1,00
Doctorants contractuels	-
BIATSS - Cat A	3,00
BIATSS - Cat B	-
BIATSS - Cat C	-
Contractuels hors recherche	-
Contractuels recherche	-
Apprentis	-
Total	4,00

Répartition des effectifs



(*) Enseignants-chercheurs et ATER affectés à 50% dans leur équipe et 50% enseignement.

Les personnels affectés dans les établissements extérieurs sont des mises à disposition (SATT, UR1)

I-3 Répartition des titulaires par action LOLF en ETP au 31/12/2016

(Source : Harpege - requête actualisée au 31/01/2017)

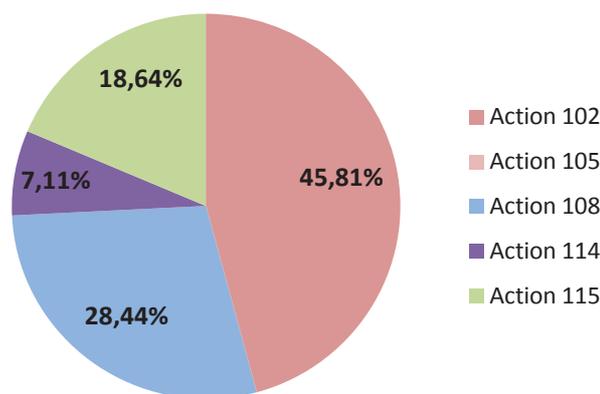
Action	Enseignants-chercheurs	Enseignants du 2 nd degré	BIATSS	Total
102 (Formation initiale niveau master)	14,00	10,00	5,00	29,00
105 (Bibliothèques et documentation)	-	-	-	0,00
108 (Recherche universitaire en chimie)	14,00	-	4,00	18,00
114 (Immobilier)	-	-	4,50	4,50
115 (Pilotage établissement)	1,00	-	10,80	11,80
			Total	63,30

Supports vacants :

2 IGE (dont 1 détachement)
 2 ASI (dont une disponibilité jusqu'au 31/03/2017)
 2 TCH (dont 1 CLD et 1 concours 2017)
 1 ADJENES (transformation ATRF au 01/09/2017)
 1 ATRF (recrutement sans concours 01/09/2017)

Mises à disposition :

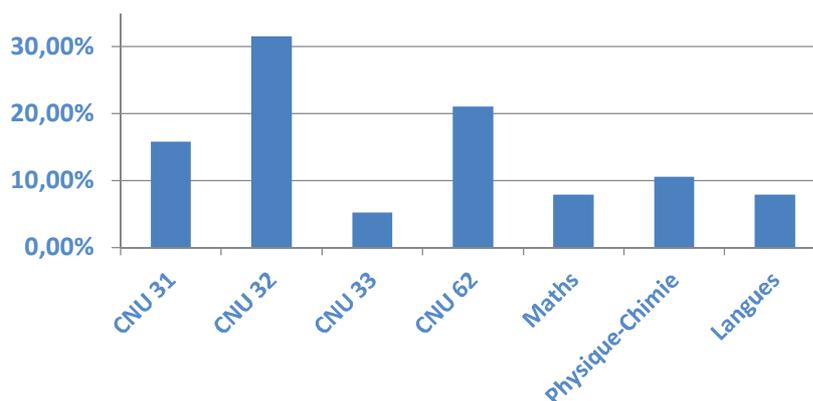
1 ETP (DSI de l'Université de Rennes 1)
 2 ETP (SATT)



I-4 Répartition des enseignants et enseignants-chercheurs par discipline

(Source : Harpege - requête actualisée au 31/01/2017 - Observation au 31/12/2016)

Section ou discipline	PR	MCF	PRAG	PRCE
31 Chimie théorique, Physique, analytique (CNU)	3	3	-	-
32 Chimie Organique, minérale, industrielle (CNU)	5	7	-	-
33 Chimie des matériaux (CNU)	-	2	-	-
62 Energie, génie des procédés (CNU)	4	4	-	-
1300 Mathématiques (2nd degré)	-	-	3	-
1500 Physique-Chimie (2nd degré)	-	-	4	-
0421 Allemand (2nd degré)	-	-	-	1
0422 Anglais (2nd degré)	-	-	-	2



I-5 Missions ne décomptant pas des plafonds d'emplois

I-5-1 Les chargés d'enseignement

Chaque année, **pour pourvoir à l'intégralité des enseignements**, aussi bien en cycle ingénieur que pour les cycles préparatoires ou le Semestre de Pré Intégration (SPI), **L'ENSCR recrute, en tant qu'employeur secondaire, des chargés d'enseignement extérieurs** de différents statuts pour intervenir en complément des services de ses enseignants titulaires. L'établissement attribue également des missions d'enseignement à des doctorants (Cf. I-5-2).

Cycle Ingénieur / Master

Discipline	Nb d'heures rémunérées (ETD)	Statut intervenants (en nb)						
		PRCE	PRAG	MCF/PR	CR/DR (CNRS)	ITRF / ITA	Salariés (public / privé)	Prof. Libérale Auto entreprise
Réglementation / Gestion / Management / Entreprenariat	81		1			2	2	2
Culture numérique	36						1	
Espagnol	96						2	1
Actif pharmaceutique	22						2	
Environnement	96				3	1	3	1
Chimie (toutes spécialités)	601	1		7	9	2	3	
Total	932	1	1	7	12	5	13	4

Cycles préparatoires

Discipline	Nb d'heures rémunérées (ETD)	Statut intervenants (en nb)						
		PRCE	PRAG	CR/DR (CNRS)	ITRF / ITA	Salarié (public ou privé)	Prof. Libérale Auto entreprise	
Anglais	56	1						
Espagnol	224					1	1	
FLE	26						1	
Communication	64						1	
Economie	64	1						
Ethique	14	1						
Expression	32	1						
Géopolitique	96							1
Informatique	50					1		
Chimie (toutes spécialités)	248	2		3		1		
Total	874	6	0	3	0	3	4	

SPI

Discipline	Nb d'heures rémunérées (ETD)	Statut intervenants (en nb)						
		PRCE	PRAG	CR/DR (CNRS)	ITRF / ITA	Salarié (public ou privé)	Prof. Libérale Auto entreprise	
FLE	110							2
Mathématiques	96	2	1					
Physique / Chimie	100	2	3					
Total	306	4	4	0	0	0	2	

I-5-2 Missions d'enseignement des doctorants contractuels

L'ENSCR offre la possibilité à des doctorants d'assurer une mission annuelle d'enseignement de 64h équivalent TD, donnant droit à un complément de rémunération. Depuis la rentrée 2016, elle finance ainsi huit missions pour des agents de l'école mais aussi de l'Université de Rennes 1 et du CNRS.

Discipline	ENSCR	Univ Rennes 1	CNRS	Total
Chimie générale	1	1	0	2
Chimie organique	1	1	1	3
Chimie inorganique	1	0	0	1
Chimie théorique	0	1	1	2
Total	3	3	2	8

I-5-3 Contrats étudiants

L'ENSCR offre la possibilité à certains de ses élèves d'assurer, contre rémunération, une mission ponctuelle de tutorat aussi bien au niveau du centre de documentation que dans le cadre du développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Elle rémunère aussi les interventions sur les salons.

Nature tutorat	Nb étudiants	Nb heures	Nb heures / Etudiant
Centre de documentation	4	150	37,50
TICE	10	100	10,00
Salons	2	8	4,00
Total	14	250	17,86

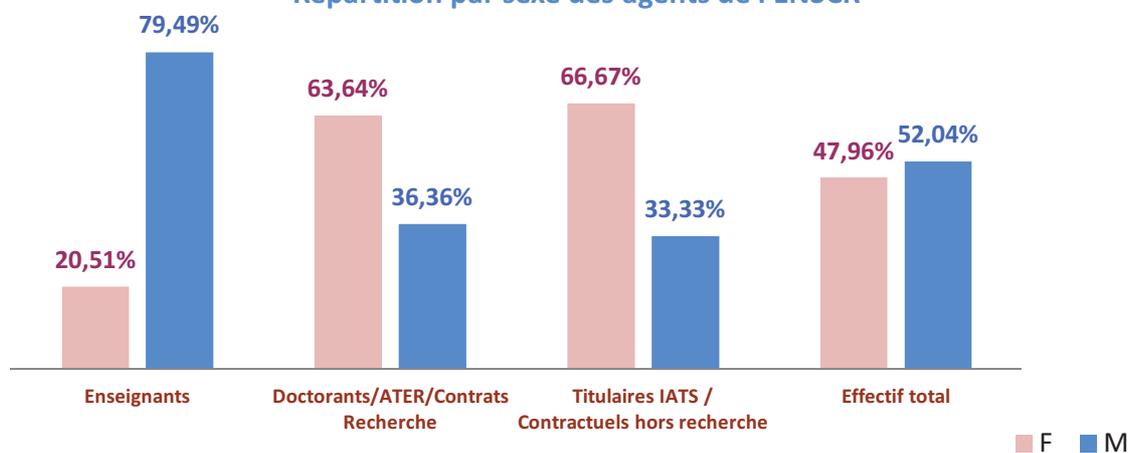
II. Démographie

II-1 Répartition par sexe des agents

(Source : Harpege - requête actualisée au 03/02/2017 - Observation au 31/12/2016)

Type de population	Féminin	Masculin
Professeurs des Universités	2	10
Maîtres de Conférences	5	12
PRAG, PRCE	1	9
Sous total enseignants titulaires	8	31
BIATSS - Catégorie A	4	7
BIATSS - Catégorie B	9	3
BIATSS - Catégorie C	3	0
Sous total IATS titulaires	16	10
Doctorants	4	1
ATER	0	1
Contractuels Recherche	3	2
Contractuels hors recherche	16	5
Apprentis	0	1
Total	47	51
Effectif total	98	

Répartition par sexe des agents de l'ENSCR



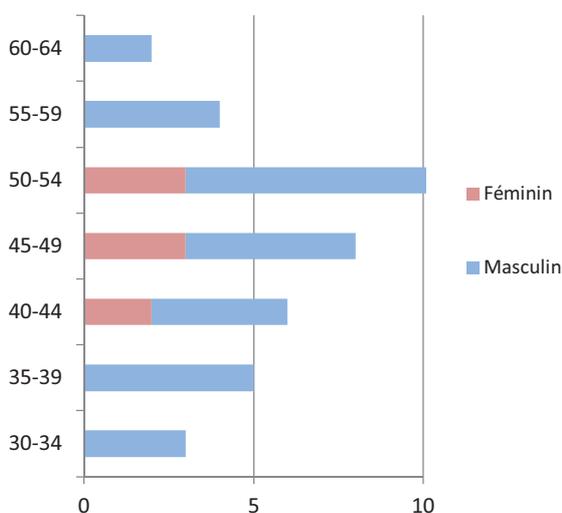
II-2 Répartition par âge des personnels titulaires

(Source : Harpege - requête actualisée le 03/02/2017 - Observation au 31/12/2016)

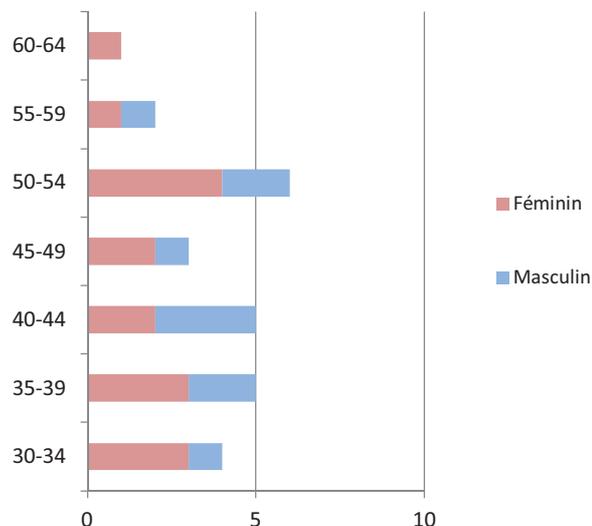
Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
Professeurs des Universités	-	-	4	6	2
Maîtres de Conférences	-	5	8	4	-
PRAG	-	3	2	2	-
PRCE	-	-	-	3	-
Sous total enseignants	0	8	14	15	2
IGR	-	1	1	-	-
IGE	-	2	3	3	-
ASI	-	-	-	-	-
TCH	-	5	2	4	-
ATRF	-	-	1	1	1
AAE	-	1	-	-	-
SAENES	-	-	1	-	-
Sous total BIATSS	0	9	8	8	1
Total général	0	17	22	23	3

II-3 Pyramide des âges des personnels titulaires

Pyramide des âges des enseignants



Pyramide des âges des BIATSS



II-4 Répartition par âge des personnels contractuels

(Source : Harpege - requête actualisée le 03/02/2017 - Observation au 31/12/2016)

Type population	- 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	+60 ans
ATER	1	-	-	-	-
Doctorants	5	-	-	-	-
Sous total enseignants	6	0	0	0	0
Contractuels hors recherche	6	10	2	3	-
Contractuels recherche	2	3	-	-	-
Apprentis	1	-	-	-	-
Sous total BIATSS	9	13	2	3	0
Total général	15	13	2	3	0

III. Promotions / Mouvements

III-1 Promotions

(Source : Harpege - requête actualisée au 03/02/2017 - Observation du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Type promotion	Enseignants			BIATSS	
	PR	MCF	2nd degré	ITRF	AENES
Concours	-	-	-	1	-
Avancement de corps	-	-	-	1	-
Avancement de grade	-	1	-	-	-
Promotions hors ENSCR	-	-	-	-	-
Total	0	1	0	2	0

III-2 Mouvements des personnels enseignants

(Source : Harpege - requête actualisée au 03/02/2017 - Observation du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	0	0

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Professeurs des Universités	-	-	-	-	-
Maîtres de Conférences	-	-	-	-	-
PRAG	-	-	-	-	-
PRCE	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	0	0

III-3 Mouvements des personnels BIATSS

(Source : Harpege - requête actualisée au 03/02/2017 - Observation du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Type population	Départs				
	Mutation	Retraite	Détachement	Disponibilité	Démission
Titulaire cat A	-	1	-	1	-
Titulaire cat B	-	-	-	-	-
Titulaire cat C	-	1	-	-	-
Total	0	2	0	1	0

Type population	Arrivées				
	Concours	Réintégrat.	Détachement	Handicap	Mutation
Titulaire cat A	-	-	-	-	-
Titulaire cat B	-	-	-	-	-
Titulaire cat C	-	-	-	-	-
Contractuel ENSCR	-	-	-	-	-
Contractuel autres	-	-	-	-	-
Total	0	0	0	0	0

IV. Conditions de travail

IV-1 Absences des titulaires pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée le 03/02/2017 - Observation du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité / Paternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
Professeurs des Universités	3	76	0	0	0	0	0	0	3	76
Maîtres de Conférences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRAG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRCE	2	21	0	0	0	0	0	0	2	21
Total	5	97	0	0	0	0	0	0	5	97

Type population	COM		CLM		CLD		Maternité / Paternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
BIATSS - Cat A	3	14	0	0	1	146	0	0	4	160
BIATSS - Cat B	3	54	0	0	1	366	2	65	6	485
BIATSS - Cat C	1	11	0	0	0	0	0	0	1	11
Total	7	79	0	0	2	512	2	65	11	656

COM : Congé ordinaire de maladie

CLM : Congé Longue Maladie

CLD : Congé Longue Durée

Durée moyenne des COM - BIATSS
11,29

Durée moyenne des COM - Enseignants
19,40

IV-2 Absences des contractuels pour raisons médicales

(Source : Harpege - requête actualisée au 06/02/2017 - Observation du 01/01/2016 au 31/12/2016)

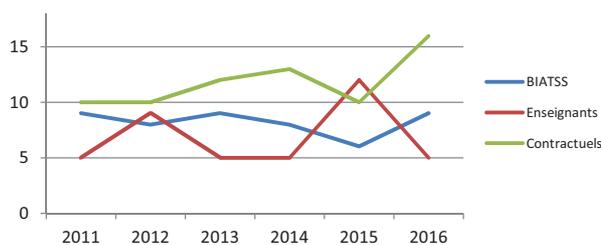
Type population	Congé mal. non tit.		Congé grave maladie		Maternité / Paternité		Totaux	
	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)	Nb agents	Durée (j)
ATER	1	7	0	0	0	0	1	7
Doctorants	0	0	0	0	1	11	1	11
Contractuels hors recherche	12	94	0	0	2	123	14	217
Contractuels recherche	2	6	0	0	1	11	3	17
Apprentis	1	6	0	0	0	0	1	6
Total	16	113	0	0	4	145	20	258

Durée moyenne des congés maladie
7,06

Evolution des durées moyennes des congés maladie (en j)



Evolution du nombre d'agents ayant bénéficié de congés maladie



Quelques mots...

- L'évolution de la durée moyenne des arrêts maladie est trop fluctuante pour pouvoir dégager des tendances sur plusieurs années.
- **Nous pouvons cependant noter que s'agissant des enseignants**, le nombre d'agents ayant bénéficié d'un arrêt est en forte baisse mais les arrêts ont été plus longs.
- La tendance est strictement l'inverse en 2016 pour **les agents contractuels, à savoir un nombre plus élevé d'arrêts mais pour des périodes courtes.**
- **Au niveau des accidents de travail** : aucun accident du travail déclaré en 2016 n'a généré un arrêt de travail.
- **Plusieurs agents bénéficient d'une mesure de temps partiel** : 1 AAE (80%), 1 ATRF (80%), 1 ATRF (70%) et 1 CDI catégorie C (70%).

V. Rémunérations

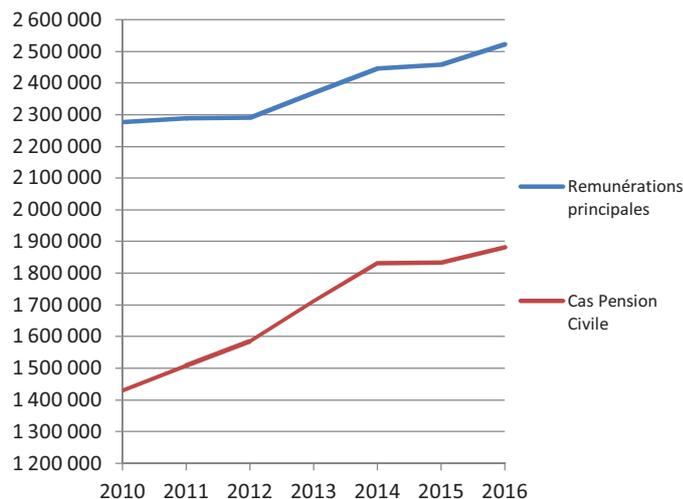
V-1 Dépenses de masse salariale

(Source : fichiers KX - requêtes actualisées au 20/01/2017)

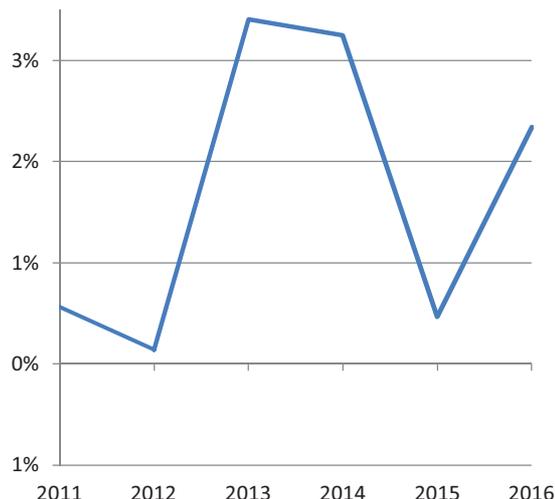
Type dépenses	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunérations principales	3 198 514	3 294 296	3 273 242	3 238 011	3 215 649
<i>dont titulaires</i>	2 291 529	2 369 599	2 446 514	2 458 058	2 523 052
<i>dont contractuels</i>	906 985	924 697	826 728	779 953	692 597
Indemnités et rémunérations accessoires	535 850	467 000	495 803	529 097	538 305
Cotisations patronales	2 414 022	2 556 462	2 658 345	2 652 750	2 659 578
<i>dont CAS Pension civile</i>	1 586 122	1 713 527	1 832 038	1 841 344	1 882 151
Prestation sociales	11 114	10 210	10 770	9 304	3 878
Total	6 159 500	6 327 968	6 438 160	6 429 162	6 417 410

Remarque importante : Les dépenses de 2012 à 2014 résultent de la consolidation des données issues des deux budgets, celui de l'Etat et celui de l'établissement. L'année 2015 est la première année aux RCE avec un budget unique.

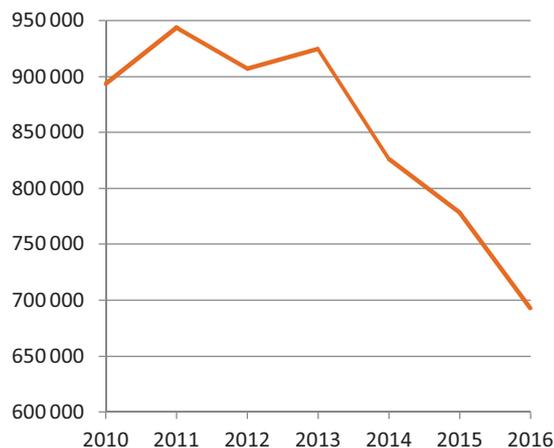
Evolution des rémunérations principales des titulaires (en €)



Evolution du GVT solde



Evolution des rémunérations principales des contractuels (en €)



Quelques mots...

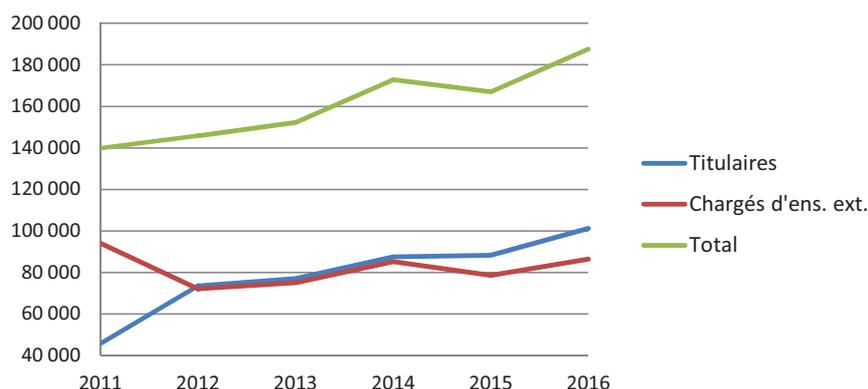
- Les dépenses de masse salariale sont de nouveau en très légère diminution par rapport à l'exercice 2015 avec des tendances identiques : une forte hausse des rémunérations principales des titulaires et des cotisations induites (notamment CAS pension civile) et une forte baisse des rémunérations des agents contractuels.
- **Pour les titulaires**, c'est la résultante de deux facteurs, un GVT solde de nouveau fortement positif et la mise en œuvre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dont la revalorisation de la valeur du point d'indice. A noter que cette hausse des dépenses liée aux rémunérations principales a tout de même été atténuée par un nombre d'ETP à la baisse (Cf I-1).
- **Pour les contractuels**, si l'année 2016 a vu la création de 1,5 ETP supplémentaires pour les besoins permanents de l'école, ainsi que des recrutements pour compenser les départs de titulaires, la forte baisse des dépenses est le reflet de l'évolution des effectifs recrutés sur des contrats de recherche ou pour des contrats doctoraux.
- **A noter une hausse significative des dépenses liées aux heures complémentaires.** Elles résultent principalement d'opérations financées pour les titulaires (MERITE, formation continue – 300 h) et d'une hausse du nombre d'heures des chargés d'enseignement en SPI (130 h).

V-2 Evolution des heures complémentaires

(Sources : fichiers KX, Winpaie - requêtes actualisées au 20/01/2017)

Types heures	2013		2014		2015		2016	
	Nb heures	Montant brut						
Titulaires	1 885	77 141	2 139	87 515	2 159	88 325	2 475	101 252
Chargés d'enseignement ext.	1 837	75 156	2 085	85 302	1 922	78 622	2 112	86 402
Total	3 722	152 297	4 224	172 817	4 081	166 947	4 587	187 654

Evolution des rémunérations pour heures complémentaires



V-3 Part des dépenses de masse salariale dans le budget de l'ENSCR (hors dépenses d'investissement)

	Simulation RCE 2012	Simulation RCE 2013	Simulation RCE 2014	2015	2016
Dépenses masse salariale budget ENSCR	6 159 500	6 327 969	6 438 160	6 429 162	6 417 410
Dépenses fonctionnement + personnel	8 667 941	8 929 821	9 106 766	9 035 758	8 748 158
En %	71,06%	70,86%	70,70%	71,15%	73,36%

VI. Temps de travail des personnels BIATSS

VI-1 Situation des congés non soldés (en nombre d'agents)

Méthodologie du tableau de bord "Situation des congés non soldés"

1 ETP représente une durée de travail hebdomadaire de 37h30 et 49 jours de congés payés. A la fin de la dernière année universitaire, sont comptabilisés pour chaque agent en fonction sur des besoins permanents, les jours de congés non soldés augmentés de la conversion du nombre d'heures supplémentaires capitalisées et non récupérées à la fin de l'exercice 2015/2016.

(Source : bureau de gestion)

Catégories	0 - 5 jours	6 - 10 jours	11 - 15 jours	plus de 15 jours
Titulaires - Catégorie A	0	2	3	4
Titulaires - Catégorie B	5	1	2	2
Titulaires - Catégorie C	2	1	0	1
Contractuels besoins permanents - Cat A	4	0	0	0
Contractuels besoins permanents - Cat B	3	0	0	1
Contractuels besoins permanents - Cat C	4	1	1	0
Total en nombre d'agents	18	5	6	8
En % des effectifs permanents	48,65%	13,51%	16,22%	21,62%
Rappel % 2015	35,00%	20,00%	20,00%	25,00%

A noter :

Les heures supplémentaires non récupérées ne sont pas rémunérées et ne sont pas reportées sur l'année universitaire suivante. Elles représentaient un total de 570 heures (76 jours selon la méthode retenue) dont 305 heures (40,5 jours) pour les titulaires de catégorie A.

Pour l'agent contractuel de catégorie B justifiant de plus de 15 jours de congés non pris, il s'agit d'une situation exceptionnelle résultant d'un reliquat lié à son congé maternité.

VI-2 Monétisation des jours CET

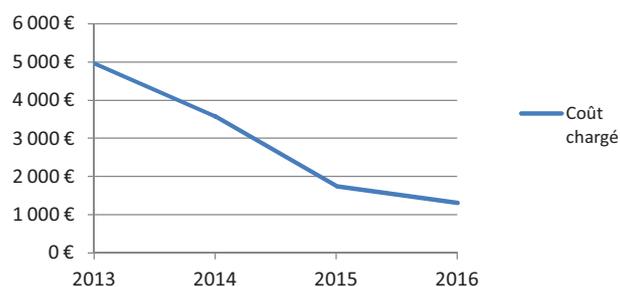
	2013	2014	2015	2016
Coût chargé des monétisations CET	4 966 €	3 570 €	1 739 €	1 312 €
Solde des jours épargnés sur les CET des agents	215	243	263	277
Nb d'agents au seuil des 20 jours épargnés	8	8	8	9

Précisions

CET : Compte Epargne Temps

Monétisation : Tout agent totalisant au moins 20 jours sur son CET peut prétendre à se faire indemniser, chaque année, les jours épargnés au-delà de ce seuil.

Evolution de la monétisation des jours CET



VII. Formation continue des personnels

VII-1 Personnels enseignants

(Source : bureau de gestion)

Type de population	Type de formation	Nb jours	Nb agents
Enseignants-chercheurs (+ hébergés CNRS, UR1)	Adaptation métier	43	34
	Santé, sécurité, travail	2	1
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
Sous total Enseignants-chercheurs		45	35
Enseignants 2nd degré	Adaptation métier	4,75	8
	Santé, sécurité, travail	0	0
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
Sous total Enseignants 2nd degré		4,75	8
Total personnels enseignants		49,75	43

VII-2 Personnels BIATSS

(Source : bureau de gestion)

Type de population	Type de formation	Nb jours	Nb d'agents
BIATSS - Catégorie A	Adaptation métier	36	11
	Santé, sécurité, travail	10	5
	Préparation concours	2	1
	Projet individuel	0	0
Sous total BIATSS Cat A		48	17
BIATSS - Catégorie B	Adaptation métier	40	8
	Santé, sécurité, travail	16	4
	Préparation concours	6	3
	Projet individuel	0	0
Sous total BIATSS Cat B		62	15
BIATSS - Catégorie C	Adaptation métier	0,5	2
	Santé, sécurité, travail	5	1
	Préparation concours	0	0
	Projet individuel	0	0
Sous total BIATSS Cat C		5,5	3
Contractuels	Adaptation métier	24	13
	Santé, sécurité, travail	24	6
	Préparation concours	2	1
	Projet individuel	5	1
Sous total Contractuels Administratifs		55	21
Total formation BIATSS		170,5	56

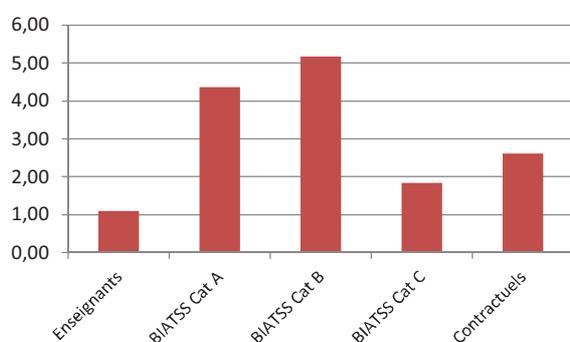
Quelques mots...

L'ENSCR a financé ou organisé à l'interne plus de 220 journées de formation pour ses personnels soit une augmentation de plus de 50% par rapport à l'exercice 2015. C'est le résultat de la poursuite de l'action engagée pour une meilleure prise en compte des besoins par le biais des comptes-rendus des entretiens professionnels, d'une meilleure collaboration avec le pôle formation de la DRH de l'Université de Rennes 1 et d'actions mises en place dans le cadre de la démarche qualité.

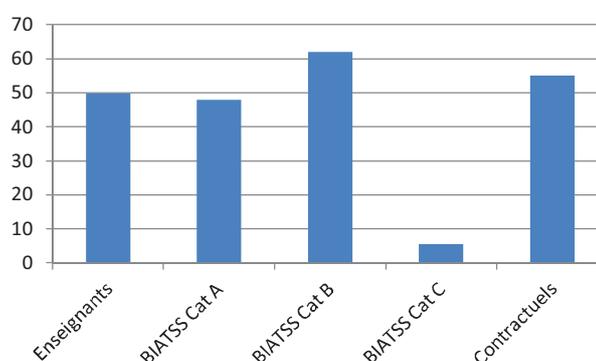
Il est à noter que si les enseignants ont bénéficié de plus de journées de formation, il s'agissait surtout de formations internes pour répondre à des nouveautés organisationnelles. Les formations ciblées sur des problématiques propres et sur la base du volontariat sont toutefois à la hausse pour cette population. Six enseignants-chercheurs ou chercheurs ont participé à la formation management et l'école a contribué aux frais de déplacement pour un PRAG pour un colloque dans le cadre de sa thèse. Un groupe de travail doit être constitué pour réfléchir avec l'ingénieur pédagogique sur la mise en place d'actions spécifiques, tant sur l'accompagnement que sur des besoins qu'il convient encore de faire émerger.

La nouveauté de cette année 2016 est le rapprochement avec un organisme de formation du Mans pour la construction de formations en intra spécialement adaptées aux problématiques de l'Ecole : Une **formation « management »** à destination des responsables d'équipe et des chefs de service a regroupé 12 participants sur 4 jours et une **formation « redynamisation du CHSCT »** a regroupé l'ensemble des représentants du personnel dans cette instance durant 5 jours.

Ratio Nb jours de formation / Nb agents



Répartition des jours de formation



VIII. Action sociale

VIII-1 La restauration CROUS

	Tarif CROUS	Participation ENSCR	Tarif agents	Nb de repas facturés (*)
INM < 355	6,58 €	2,66 €	3,92 €	277
356 < INM < 466	6,58 €	2,21 €	4,37 €	559
467 < INM < 537	6,58 €	1,11 €	5,47 €	2
538 < INM	6,58 €	0 €	6,58 €	0
Total				838

(*) Nombre de repas facturés du 01/01/2016 au 31/12/2016

Coût = 1 974,43 €

VIII-2 Arbre de Noël

L'ENSCR finance le spectacle et les cadeaux pour les enfants de moins de 12 ans de tous les personnels.

53 cadeaux ont été distribués à l'occasion de l'arbre de Noël 2016.

VIII-3 La convention avec l'Université de Rennes 1

Les logements sociaux :

Les personnels peuvent bénéficier de l'aide du service ASUR pour le montage de leur dossier de logements sociaux.

L'aide juridictionnelle :

Les personnels de l'ENSCR peuvent bénéficier d'une consultation avec un avocat (autre que pour un contentieux avec l'ENSCR). Le coût pour l'ENSCR est de 60 € par consultation.

L'aide aux vacances des enfants :

En fonction du quotient familial entre 50 € et 270 €. Le montant de l'aide versée est refacturée intégralement à l'ENSCR.

L'établissement n'a pas été facturé pour ces prestations en 2016

VIII-4 L'aide au transport

L'ENSCR assure le remboursement partiel sous forme d'indemnité des titres de transports en commun afférents au trajet "domicile/travail"

Coût de l'indemnité pour remboursement transport en 2016 = 3 878 €

VIII-5 L'association du personnel

L'association du personnel œuvre à la création de lien social entre les agents de l'établissement. Elle compte 60 adhérents au 31/12/2016.

*En 2016, son **budget** était de **2 760 €**. L'ENSCR lui octroie une **subvention annuelle de 1 000 €**.*

Cette année, elle a organisé deux repas, une soirée bowling, une sortie escalade et une soirée jeux dans le cadre de la semaine inter culturalité.

Elle a également organisé l'arbre de Noël, participé activement à l'organisation de la galette des rois et mis en place une collecte de jouets pour les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

IX. Hygiène et Sécurité

IX-1 La médecine de prévention (SMUT)

L'ENSCR a signé une convention avec le SMUT de l'Université de Rennes 1 pour satisfaire à ses obligations en matière de médecine de prévention. Les agents de l'établissement sont répartis en deux catégories : les agents en suivi renforcé (exposés à des risques particuliers ou dont l'état de santé impose un suivi régulier) et les agents en suivi quinquennal.

Au 31/12/2016, **32 agents étaient en suivi quinquennal et 52 agents étaient en suivi médical renforcé**. Pour ces derniers, réglementairement, la visite médicale devrait être annuelle et être complétée par diverses analyses complémentaires.

La configuration actuelle du SMUT de l'Université de Rennes 1 reposant sur deux médecins, les visites médicales des personnels en suivi renforcé ont lieu tous les deux ans.

29 visites médicales ont été effectuées pour des agents de l'ENSCR en 2016 soit un taux de 56,5% par rapport au total théorique des visites à effectuer.

Le coût annuel de cette convention pour l'ENSCR est de 8 970 €.

IX-2 Secouristes du travail et agents de prévention

L'établissement compte **onze sauveteurs secouristes du travail** parmi ses agents.

Deux d'entre-eux ont suivi un recyclage en 2016, un agent a reçu une formation initiale.

Six agents de l'école sont missionnés pour être agents de prévention au niveau des équipes de recherche et des salles de TP. Ils forment et informent les professionnels et les élèves en matière de sécurité, conseillent les responsables d'équipe et vérifient les éléments de sécurité des laboratoires.

IX-3 Actions

L'ensemble des membres du CHSCT ont participé à la formation organisée en intra, « **Redynamisation du CHSCT** », sur 5 jours répartis en trois sessions.

Le CHSCT a diligenté deux visites, l'une pour le TPA, l'autre pour l'équipe de recherche CSM.

Un nouvel agent de prévention a reçu une formation complète pour ses fonctions, deux autres ont suivi une formation du CNRS sur la manipulation des gaz spéciaux.

L'ENSCR a été auditée par l'IGAENR en matière de santé et sécurité au travail qui a émis un certain nombre de recommandations. Un plan d'actions et un outil de suivi ont été élaborés pour y répondre.

Un nouveau conseiller de prévention a été recruté à la rentrée universitaire 2016/2017.

LEXIQUE

AAE :	<i>Attaché d'Administration de l'Etat</i>
ADJAENES :	<i>Adjoint Administratif (AENES)</i>
AENES :	<i>(Statut) Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur</i>
ASI :	<i>Assistant Ingénieur (ITRF)</i>
ATER :	<i>Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche</i>
ATRF :	<i>Adjoint Technique (ITRF)</i>
CAS pension civile	<i>Compte d'Affectation Spécial Pension Civile (cot. pat. retraite des fonctionnaires)</i>
CLD :	<i>Congé Longue Durée (titulaires)</i>
CLM :	<i>Congé Longue Maladie (titulaires)</i>
COM :	<i>Congé Ordinaire de Maladie (titulaires)</i>
DGF :	<i>Dotation Globale de Fonctionnement</i>
ETP :	<i>Equivalent temps plein ou équivalent temps plein emploi (ETPE). Se calcule à une date donnée.</i>
ETPF :	<i>Equivalent temps plein financier. Se calcule à une date donnée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
ETPR :	<i>Equivalent temps plein rémunéré. Se calcule sur une durée. Tient compte des règles de rémunération des temps partiels.</i>
ETPT :	<i>Equivalent temps plein travaillé, se calcule sur une durée. (mensuellement, annuellement)</i>
GVT :	<i>Glissement Vieillesse Technicité. Mesure les évolutions de l'indice moyen rémunéré des titulaires . Indicateur important pour prévoir les évolutions des dépenses (masse salariale).</i>
BIATSS :	<i>Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé</i>
IGE :	<i>Ingénieur d'Etude (ITRF)</i>
IGR :	<i>Ingénieur de Recherche (ITRF)</i>
ITRF :	<i>(Statut) Ingénieurs Technicien de Recherche et de Formation</i>
LOLF :	<i>Loi organique relative aux lois de finance</i>
MCF :	<i>Maître de Conférences</i>
PR :	<i>Professeur des Universités</i>
PRAG :	<i>Professeur Agrégé</i>
PRCE :	<i>Professeur Certifié</i>
RCE :	<i>Responsabilités et Compétences Elargies en matière de gestion des établissements d'enseignement supérieur.</i>
SAENES :	<i>Secrétaire Administrative (AENES)</i>
TCH :	<i>Technicien (ITRF)</i>